



SNUipp- FSU - 44, cours Aristide Briand - 33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 31 26 63 - Fax 05 56 31 23 19
Courriel : snu33@snuipp.fr

Cécile Hémous
Secrétaire départementale du SNUipp-FSU33

à
Monsieur le Directeur académique
des services de l'Education Nationale

Bordeaux le 25 janvier 2018

Objet : notification de négociations préalables au dépôt d'un préavis de grève

Monsieur le Directeur académique,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 28 août 2008, j'ai l'honneur de vous notifier les motifs qui nous conduisent à envisager le dépôt d'un préavis de grève départemental couvrant la période du lundi 5 février au vendredi 16 mars 2018:

- le nombre d'élèves par classe toujours très élevé en Gironde,
- la suppression d'une grande partie des postes du dispositif "plus de maitres que de classes",
- les conditions ne permettant pas une scolarisation précoce satisfaisante,
- la prise en charge des élèves en difficulté non adaptée et le nombre insuffisant d'enseignants en RASED,
- la situation du remplacement dans le département,
- le manque de moyens pour assurer une formation continue suffisante et de qualité à tous les enseignants de Gironde.

Ce sont autant de motifs d'inquiétude de nos collègues à l'approche de la carte scolaire pour la rentrée 2018.

Je vous remercie par avance de m'informer de la date à laquelle vous recevrez la délégation

tion du SNUipp-FSU 33 pour établir le calendrier de négociation préalable prévu par la réglementation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur académique, en mon profond attachement à un service public d'éducation de qualité.

Cécile Hémous
pour le SNUipp-FSU33